République du Sénégal - Ministère de la Culture, du Genre et du Cadre de vie - Secrétariat Général de la Biennale de Dakar

# Formulaire de candidature Dak'Art 2012

Nom:	Prénom :				
Surnom:	Sexe (H/F):				
Tél 1*:	Tél 2 :				
Email:	Fax:				
Adresse:	Ville :				
Code postal:	Pays:				
Nationalité:	Né(e) le:		Ville,pays de naissance :		
Site ou lien sur internet :	A quelle éditio avez-vous déj	n de la Biennale à participé ?			

Descriptif des cinq œuvres proposées pour la sélection:

	Titre de l'œuvre	Technique utilisée	Année de création	Nom du photographe de l'œuvre	Dimensions: H x L x P cm	Dimensions avec emballage **	Poids avec emballage** Kg	Valeur Francs CFA	Adresse de départ des œuvres***	Besoins techniques pour mise en place de l'œuvre
Œuvre n°1										
Œuvre n°2										
Œuvre n°3										
Œuvre n°4										
Œuvre n°5										

<sup>\*</sup>Numéro de téléphone au format international : 00, code pays et n°

<sup>\*\*</sup> Spécifications essentielles pour le fret. Prière de bien conditionner pour le transport, bien préciser ces informations.

<sup>\*\*\*</sup>Adresse détaillée pour le transporteur des œuvres (étage, bâtiment, rue, quarter, ville, pays, aéroport).

### Comment remplir ce formulaire et l'envoyer :

- Remplir **tous** les champs directement dans Acrobat PDF Reader (pas imprimé ou scanné svp)
- Si vous n'avez pas de lecteurs PDF, téléchargez-le gratuitement sur ce site : http://get.adobe.com/fr/reader/ .
- Puis faire enregistrer sous>enregistrer avec la petite icône ressemblant à une disquette en haut à gauche de la page ou les touches Ctrl+S ou Pomme S sur Mac.
- renommer le avec votre nom prénom pour éviter toute confusion entre l'exemplaire vide et celui rempli. Enregistrez-le sur le Bureau une fois rempli.
- Ouvrir ce fichier et vérifier qu'il est rempli
- envoyez-le en pièce jointe à

# candidature@biennaledakar.org

- Imprimer 1 copie de ce formulaire et le joindre à votre dossier de candidature que vous enverrez par la poste.

Cet appel à candidature s'adresse exclusivement aux artistes africains et de la diaspora africaine.

#### Dossier de candidature :

Extrait du règlement Général de la Biennale de l'Art Africain Contemporain :

" <u>Article 7</u> : « L'exposition Internationale est ouverte aux artistes africains. Une présence des artistes de la diaspora africaine est aussi prévue. Les artistes africains comme ceux de la diaspora feront parvenir un **dossier de candidature** au Secrétariat Général de la Biennale de l'Art Africain Contemporain ».

## Ce dossier doit comprendre les éléments suivants numérisés et gravés sur Cd-rom ou DVD :

- Une lettre de candidature mentionnant l'acceptation du règlement (téléchargeable sur www.biennaledakar.org).
- 2. **Un curriculum vitae détaillé** : état civil, formation, expositions, prix, résidences, publications, liens sur le web.
- 3. Deux photos d'identité récentes (au format papier ET numérique)
- 4. Cinq reproductions en couleurs d'œuvres récentes (datant de deux ans au plus).
- 5. Le présent formulaire complété (téléchargeable sur www.biennaledakar.org).
- 6. **Des copies** d'articles de revues d'Art et de textes critiques sur l'artiste et son travail, d'un ou de plusieurs témoignages d'experts (facultatives).

Le Secrétariat Général de la Biennale des Arts de Dakar se réserve le droit de classer sans suite tout dossier incomplet.

# Les dossiers doivent être envoyés ou déposés à l'adresse suivante :

Secrétariat Général de la Biennale de Dakar 19, Avenue Hassan II (ex Avenue Albert Sarraut) . B.P. 3865 Dakar – RP. Sénégal

Les dossiers complets doivent parvenir dès que possible au Secrétariat Général de la Biennale et au plus tard le :

05 décembre 2011



#### Important:

- Les œuvres proposées pour la sélection ne doivent pas avoir déjà été présentées à une exposition internationale.
- Les documents textes (CV, articles, lettres, descriptif des œuvres) devront être au format RTF ou PDF uniquement.
- Les documents images, y compris les photos d'identité devront être au format JPEG, TIFF ou PNG en haute définition 300 pixels/pouce (nécessaires pour le catalogue).
- Toutefois, les artistes ne pouvant pas numériser leurs documents sont autorisés à envoyer un dossier sur support papier.
- Chaque fichier image doit comporter un titre explicite et être accompagné d'un fichier texte précisant nom du fichier, nom de l'artiste, titre de l'œuvre, technique, année, dimensions, nom du photographe de l'œuvre (obligatoire).
- Pour les photos sur support papier, ces mentions doivent figurer au dos de chaque photo.
- INSTALLATIONS : joindre au dossier le descriptif détaillé des installations, présenter au besoin les plans d'installation ou des croquis
- ŒUVRES VIDEO / MULTIMEDIA : Joindre au dossier un Cd-rom ou DVD des œuvres et toutes précisions utiles à la mise en espace de l'œuvre.

Ces documents ne seront pas retournés à l'artiste après les délibérations du Comité International de Sélection. Ils sont versés au fonds du Centre de Documentation du Secrétariat Général de la Biennale des Arts de Dakar.